ÉLECTIONS LÉGISLATIVES de JUIN 1988
5e Circonscription de Loire-Atlantique

Edouard LANDRAIN

Conseiller Général – Maire d'Ancenis

SUPPLÉANT


Donatien de SESMAISONS

Conseiller Général
Maire de La Chapelle-sur-Erdre



Union
du
Rassemblement
et du
Centre

(R.P.R - U.D.F.)



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui nous ont apporté leurs suffrages le dimanche 5 Juin.

Les résultats du 1er tour prouvent que la majorité des électeurs de la 5e Circonscription ne fait pas confiance au P.S.

Candidats de l'Union du Rassemblement et du Centre, **hommes du terrain,** nous ferons triompher, grâce à vous, la voix de la raison.

Notre circonscription doit être représentée au mieux à l'échelon national :

- l'**ouverture** vers l'Europe et le monde
- **la mise en valeur** de la façade atlantique
- **la nécessité** d'un **GRAND OUEST ÉCONOMIQUE**
- **une meilleure formation** scolaire et universitaire pour notre jeunesse dans le respect du pluralisme
- **une agriculture** adaptée au monde moderne tout en sauvegardant ses valeurs traditionnelles.
- **une protection sociale** solide et à l'abri des contestations, gage d'une société réellement solidaire
- **une économie florissante** s'appuyant sur une industrie, un commerce et un artisanat de qualité, fruits de la liberté d'entreprendre
- une saine **politique familiale**
- le développement de **la culture, du sport, du tourisme** dans notre région
- le **respect** de nos Anciens,

autant de thèmes que nous aurons à cœur de défendre, **unis,** sans démagogie, avec volonté et détermination pour le bien du pays.

Edouard LANDRAIN
Vice-Président du Conseil Général
Conseiller Régional
Maire d'Ancenis

Donatien de SESMAISONS
Rapporteur Général du Budget
au Conseil Général
Maire de La Chapelle-sur-Erdre

Imp. Nouvelle - Glémin - Ancenis